



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 15 août 2017

Auto-moto : profits en hausse, mais salaires et embauches au point mort

Après des années de négociations, les patrons des concessions auto-moto se refusent toujours à faire bénéficier les 6500 salariés de la branche de la convention collective nationale. Ils refusent aussi de prendre en compte les résultats fleurissants de leurs entreprises qui vendent toujours plus (+ 5 % de ventes attendues pour cette année par rapport à 2016) et ne prennent en compte que l'indice officiel (et injuste) des prix pour la revalorisation des salaires.

À cela il faut ajouter que les nouveaux métiers exercés dans les concessions de la branche, ne sont pas couverts par la convention. Idem pour les salariés des petites entreprises.

Le président du Syndicat d'Importation et du Commerce de la Réunion (SICR), Arzou Mahamadaly, déclare que la crise est passée... comme si les patrons de Cadjee, Renault et PSA l'avaient jamais connue tant les marges qu'ils imposent aux acheteurs réunionnais sont outrancières.

Alors oui, les patrons de l'auto moto ont les moyens financiers pour augmenter les salaires, embaucher, appliquer la convention collective nationale, mais il faudra les y contraindre par la lutte. Et cela, les milliers de travailleurs de la branche ont les moyens de le faire s'ils s'y mettent tous ensemble !

Baisse du nombre de contrats aidés : un mauvais coup contre les travailleurs

L'annonce d'une réduction de 75 % des contrats aidés alloués aux mairies et aux associations par le préfet a entraîné une réprobation générale des maires, hormis trois dont celle notable du maire du chef lieu qui ont annoncé que la rentrée scolaire aurait lieu avec les moyens du bord.

Suite aux mobilisations des maires opposés à cette décision du gouvernement, la préfecture a annoncé successivement deux réajustements qui portent donc le nombre de contrats aidés à 2800 pour le second semestre 2017. Les maires ont déclaré qu'il en manquait encore 500 pour assurer la rentrée dans des conditions acceptables.

Une réunion des maires avec le préfet est prévue mercredi 16 août qui déterminera si la rentrée scolaire pourra ou non se faire le 18. Il est plus que probable qu'avec un si délai aussi court, elle soit reportée.

Cependant le mauvais coup concocté par le gouvernement pendant les vacances scolaires montre une chose, c'est que le fonctionnement actuel des écoles et autres services d'aide à la personne, d'entretien des espaces verts et publics, repose sur des bases extrêmement fragiles. La majorité des salariés travaillant dans ces services ne sont embauchés que sur des périodes courtes, en CDD, et n'ont donc aucune visibilité sur leur propre devenir. Ce système génère aussi frustrations et jalousies et est utilisé à des fins électoralistes par les élus. Il crée une instabilité permanente sur le terrain et est une entrave à l'organisation syndicale des travailleurs des collectivités.

La CGTR s'oppose à toute diminution des emplois travaillant dans les mairies, collectivités et associations, car ils sont indispensables au bon fonctionnement de la société, mais elle lutte pour la transformation de tous les CDD en CDI, pour la titularisation de tous les employés communaux.

Elle s'oppose en cela à la politique du gouvernement actuel qui, au lieu de donner les moyens financiers aux communes pour sécuriser les emplois, consiste à en supprimer une grande partie, privant ainsi de ressources des milliers de familles, et maintenir ceux qui restent dans la précarité.

L'argent public pour les services publics, pas pour les capitalistes !

Cuisine centrale de Saint Benoît : les salariés veulent se faire entendre

Les salariés de la cuisine centrale de Saint Benoît (ex-Sogeccir) soutenus par la CGTR, ont déposé un préavis de grève pour le jour de la rentrée, le 18 août.

Au vu des conditions de reprise du personnel qui figurent dans l'appel d'offres de marché public, lancé par la municipalité au mois de juillet pour l'exploitation de la cuisine centrale et la gestion de la restauration municipale, les 63 salariés craignent de ne plus être tous affectés à la restauration scolaire.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Si la municipalité et les entreprises candidates comptaient faire leur petite cuisine dans leur coin, c'est râpé. Les travailleurs viennent d'y ajouter leur grain de sel !

Élus de la Cirest et patron d'Estival ne nous transportent pas. Ils nous roulent !

Le 1er août, les habitants de l'Est (de Saint Rose à Saint André en passant par les communes des hauts de cette partie de l'île) ont subi un nouveau coup de canif dans leur pouvoir d'achat. En effet les tarifs du réseau d'autobus Estival ont été sérieusement augmentés. Qu'on en juge !

Le « pass jeune trimestriel » est passé de 23 à 30 euros (+ 30%).

Le « pass jeune moins de 26 ans » et « le pass job mensuel » passent de 17 à 20 euros (+17%).

Le « pass jeune annuel » va de 60 à 70 euros (+16%).

Le carnet de dix tickets passe de 10 à 11 euros (+10%).

Le « pass mensuel » passe de 35 à 38 euros (+8,5%).

Le « pass annuel plus de 60 ans » est vendu à 35 euros (+6%).

L'objectif de cette nouvelle disposition votée au mois de juin par les élus de la Cirest vise-t-elle à augmenter les recettes propres du réseau Estival et baisser au passage la contribution de la Cirest ?

La CGTR dénonce cette décision qui frappe une fois de plus au porte-monnaie les familles des milieux populaires. Ce cadeau empoisonné pour la rentrée pourrait... contribuer à faire monter d'un cran la colère des salariés et des usagers contre les fauteurs de vie chère !

Hôpitaux : il faut embaucher ! Non aux suppressions d'emplois !

Au centre hospitalier Gabriel Martin de Saint Paul, les agents ont cumulé 20 000 heures supplémentaires en 2016. C'est l'équivalent de 12 emplois à temps plein qui manquent donc dans cet établissement, ont calculé les syndicats.

La direction n'a pourtant nullement l'intention d'embaucher. Elle vient de déclarer au contraire aux représentants syndicaux qu'elle voulait diminuer les horaires de travail, mais en continuant à imposer au personnel de produire le même volume de travail !

Une position qui rejoint celle de Macron qui s'est fait élire avec l'objectif de supprimer 120 000 fonctionnaires. La CGTR s'oppose à cette politique d'économies tous azimuts qui aura pour conséquences la détérioration des conditions d'accueil et de suivi des malades, mais aussi de la santé du personnel soignant, technique et administratif.

S'y opposer, c'est préserver la santé des uns et des autres.

Code du travail : contre les ordonnances, préparons la mobilisation !

Après les votes de l'Assemblée et du Sénat le lendemain, le gouvernement a été autorisé à légiférer par ordonnances pour mener ses attaques contre le Code du travail. Le temps de travail, le niveau des salaires, la rémunération des heures supplémentaires, les conditions du recours aux contrats à durée déterminée, tout cela sera décidé à l'échelle de l'entreprise, faisant ainsi disparaître les quelques réglementations existantes au niveau national ou au niveau des branches.

Grâce aux ordonnances, le gouvernement pourra aussi dans un délai de six mois modifier le cadre des licenciements, en particulier en cas de refus des modifications issues d'un accord d'entreprise.

S'ajoute à cela la diminution de la représentation des travailleurs avec la fusion en une seule instance des délégués du personnel, du comité d'entreprise et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

La CGT appelle à une journée de mobilisation nationale le mardi 12 septembre. Cette journée doit être un point de départ permettant à la contestation ouvrière de s'exprimer.

La CGTR-Est demande à ses délégués et à ses militants dans les entreprises et les quartiers populaires de mettre à profit les semaines qui viennent pour préparer le succès de cette mobilisation, pour qu'elle soit une véritable riposte aux attaques patronales et gouvernementales.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68